



**SAMEDI 5 OCTOBRE 2019 - LE PELLERIN**

PERSONNES PRESENTES : C. MAURICE (La Montagne), F. POUPARD (La Montagne), A. FONTAINE (Malville), M. GANDOLPHE (St Herblain), M. DENIS (St Herblain/Territoires44), J. DALIBERT (La Chapelle Launay), J.P. BIORET (Bouée), P. BROUNAIS (Le Pellerin), D. PILLARD (Le Pellerin), R. AMAILLAND (Brains), H. LEBEAU (Couëron), D. RONTE (Sud Loire Avenir), B. DELEMAR (Estuarium), C. STEPHAN (Estuarium).

PERSONNES EXCUSEES : P. BENBELKACEM (Corsept), D. PACAUD (Saint Brevin les Pins), D. GERARD (Saint-Herblain), Y. M. DELANOË (Cordemais), G. LECLEVE (Chaumes en Retz), R. Le YOUEDEC (La Chapelle Launay), R. COJEAN (Brains), P. EVAIN (Saint-Père-en-Retz), J. GREGOIRE (La Montagne), F. LASTENNET (Montoir-de-Bretagne), C. JOSSE (Cordemais), P. RABEVELO (Vue), S. RUCHAUD (La Montagne), P. BEILVERT (Saint-Léger-les-Vignes), D. GUILLAUME ( Saint-Léger-les-Vignes), D. MANACH (Malville), M. POTIER (Saint-Aignan-de-Grand-Lieu), C. SANZ (Saint-Etienne-de-Montluc), G. AVERTY (Chauvé).

**Ordre du jour :**

1. Temps de restitution de la conférence organisée par le Parc du Golfe du Morbihan,
2. Travail sur la plaquette d'information relative au projet de PNR,
3. Stratégie de communication post-électorale,
4. Divers

Préambule :

La commune du Pellerin, qui ne s'est pas encore prononcée sur le projet, a accepté de recevoir le Groupe de réflexion. Deux élus de cette commune ont assisté à cette réunion au cours de laquelle chacun des membres a pu apporter des arguments en faveur du projet et répondre à leurs interrogations.

**1. Conférence annuelle du Parc du Golfe du Morbihan**

Une petite délégation d'une dizaine d'élus du groupe de réflexion et d'une représentante du Conseil de développement Sud Estuaire, accompagnée de D. Ronté et de C. Stephan a répondu à l'invitation de la Directrice du PNR du Golfe du Morbihan pour assister le 4 avril 2019 à leur conférence annuelle. Le thème de cette année était « Que nous apporte le Parc ? ». Un chercheur-Professeur de l'Université de Grenoble, Romain Lajarge, a exposé le fruit de son étude, conduite en 2016 auprès des 51 Parcs, dans laquelle il a analysé ce que les PNR apportent à leur territoire. Il a rappelé que cet outil œuvre au bien commun en défendant des valeurs d'éco-responsabilité, d'altérité partageable pour améliorer la qualité de vie. Les Parcs ont ce souci de vouloir développer en protégeant, de convaincre plutôt que de contraindre. Ils sont dotés de compétences en ingénierie pour faire et faire faire. Selon lui, un Parc est le meilleur rendement de fonds publics. Il rapporte au territoire plus qu'il ne coûte en trouvant

des fonds extérieurs pour le développement d'activités. Le plus petit budget de Parc est celui du Golfe du Morbihan avec 1 million d'euros. Le débat n'est pas politisé au sein d'un Parc, la gouvernance est simplifiée. On y pratique le pas de côté, on y parie le coup d'après. L'artificialisation des sols y est 2 fois moins rapide (0,57%) qu'autour des Parcs (1,27%). Après l'intervention de l'universitaire, le Président et le Vice-président du Parc du Golfe du Morbihan nous ont réunis avec une autre délégation d'élus du Parc Cœur de Rance, actuellement en préfiguration, afin de pouvoir répondre à nos questions.

## **2. Plaquette « 5 points clés pour comprendre le projet de PNR... »**

A la demande du Groupe de réflexion, C. STEPHAN a réalisé la maquette d'une plaquette d'information sur le projet de Parc. Ce travail a pu être mené grâce aux échanges avec les élus référents et D. RONTE. Ce document de travail a été soumis à l'ensemble des membres présents qui ont demandé quelques ajustements. C. STEPHAN a proposé que les frais d'impression soient pris en charge par Estuarium.

Cette plaquette a vocation à être distribuée aux élus non-initiés, afin de pouvoir leur apporter un éclairage sur les questions qu'ils se posent, mais également, aux élus du Groupe de réflexion qui peuvent y trouver un argumentaire pour défendre le projet.

## **3. Stratégie de communication post-électorale**

Les membres du Groupe de réflexion se sont entendus pour que les maires candidats aux prochaines élections municipales soient interpellés sur le projet de Parc et ce dès qu'ils se seront déclarés. Une priorité sera donnée aux élus des communes qui ne se sont pas encore prononcées.

## **4. Divers**

Lors d'une des table-rondes organisées par les auteurs du livre « Des Rives, voyage dans l'estuaire de la Loire », à laquelle C. STEPHAN a participé, Philippe GROSVALET a évoqué l'intérêt de pouvoir remettre au goût du jour le Pacte de l'estuaire initié par la Préfecture en 2013. Pacte qui n'avait pas pu aboutir au regard des dissensions autour du projet de réserve naturelle nationale. Il faut selon lui se reposer la question d'un développement équilibré des deux rives de l'estuaire. Les évolutions significatives du contexte général rendent aujourd'hui nécessaire le partage entre les principaux acteurs de l'estuaire d'une vision de son avenir, notamment en matière d'aménagement de l'espace, de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et paysager qu'il représente. Le Parc peut concourir à cet équilibre entre les territoires du nord et du sud de la Loire estuarienne.

### **Relevé de décisions :**

- 1- Impression de la plaquette « 5 points clés pour comprendre le projet de Parc... »